



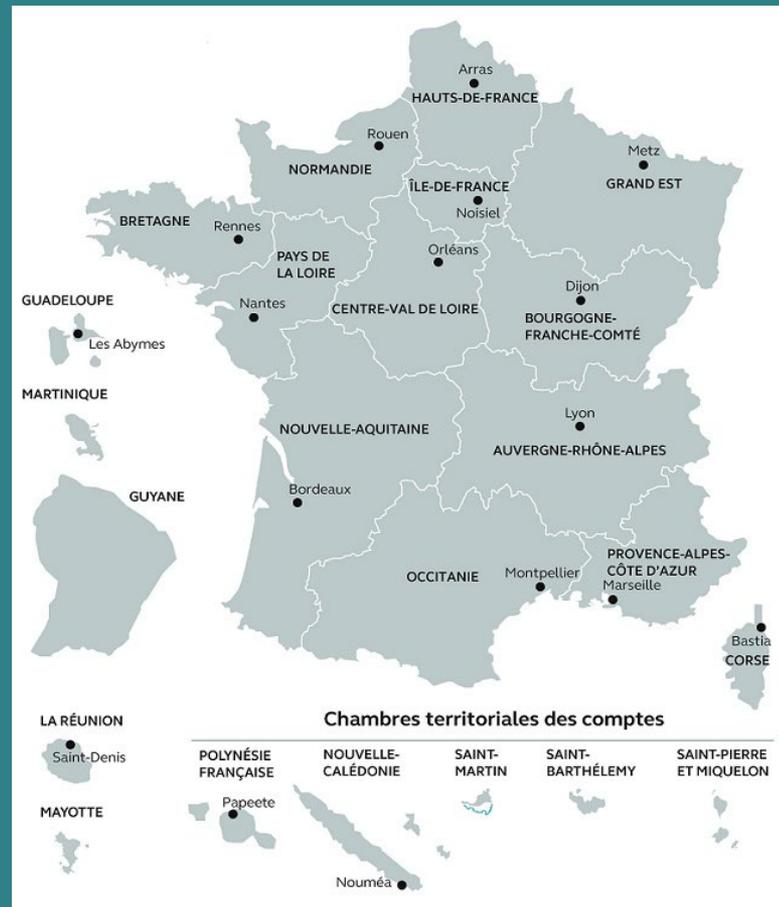
LE CONTRÔLE DES POLITIQUES LOCALES FACE AUX NOUVEAUX RISQUES

Christophe STRASSEL,
président de la Chambre régionale des comptes Grand Est,
octobre 2025



LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES GRAND EST

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Les chambres régionales et territoriales des comptes françaises

- Création en 1982, lors du mouvement de décentralisation.
- L'une des 17 chambres régionales et territoriales des comptes françaises
- Son ressort : ensemble du territoire de la région Grand Est qui compte 5,6 millions d'habitants pour une superficie de 57 433 km².



LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES GRAND EST A SON SIÈGE À METZ





PRINCIPAUX CHIFFRES

- ❑ **9 500 organismes locaux**, dont : *1 région / 9 départements / plus de 5 200 communes / 244 établissements sanitaires et sociaux / près de 4 000 autres personnes de droit public*
- ❑ **34,4 milliards d'euros** soumis à son contrôle;

- ❑ Des équipes de contrôle composées de **magistrats** (31) et de **vérificateurs** (25)
- ❑ Du personnel de soutien administratif (30 personnes)

- ❑ 60 rapports par an
- ❑ 200 recommandations dont 82% sont mises en œuvre dans un délai d'un an



LES POLITIQUES PUBLIQUES
LOCALES FACE AUX NOUVEAUX
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET
SOCIAUX



TROIS EXEMPLES DE TRAVAUX SUR LES POLITIQUES VISANT À FAIRE FACE AUX NOUVEAUX RISQUES

La survenance de plus en plus fréquente de crises et de catastrophes liées aux nouveaux risques environnementaux et sociaux implique une adaptation des politiques publiques. Les chambres régionales des comptes françaises ont pleinement pris en compte ces nouveaux enjeux dans la programmation de leurs travaux.

Trois exemples de contrôles récents des CRC françaises illustrent cette évolution :

- 1. La gestion durable de la forêt**
- 2. L'adaptation des villes face au changement climatique**
- 3. La capacité des collectivités locales à s'assurer face aux nouveaux risques environnementaux et sociaux**



1. LA GESTION DURABLE DES FORÊTS FACE AUX NOUVEAUX RISQUES

La Cour des comptes et les chambres régionales des comptes ont abordé en 2024 **la politique de la gestion durable des forêts**. Il s'agit d'un enjeu majeur car les forêts couvrent un tiers du territoire français.

La situation est aujourd'hui particulièrement grave en raison :

- de la multiplication des incendies ;
- du manque d'eau ;
- de la prolifération des maladies et parasites des arbres.

Les travaux conduits par la CRC Grand Est ont porté sur les forêts du département des Vosges.





Deux constats ressortent des travaux menés :

- Une vulnérabilité croissante des massifs forestiers des Vosges :

Ceux-ci sont fortement touchés par la crise du scolyte (insecte parasite) depuis 2018. Les bois dépérissent. **5% de la superficie totale des forêts des Vosges sont concernées. Un tiers de cette forêt pourrait disparaître d'ici 10 ans.**



- Des politiques publiques encore insuffisamment développées en raison de l'éparpillement des moyens et de l'importance du domaine forestier privé



Deux **recommandations principales** ont été formulées :

- ❑ prévoir une programmation pluriannuelle des opérations d'investissement des collectivités publiques dans les forêts afin d'en assurer le renouvellement ;
- ❑ Améliorer la coordination de la politique de gestion durable de la forêt, notamment en associant les propriétaires de forêt privée aux collectivités locales, à l'aide de « chartes forestières ».





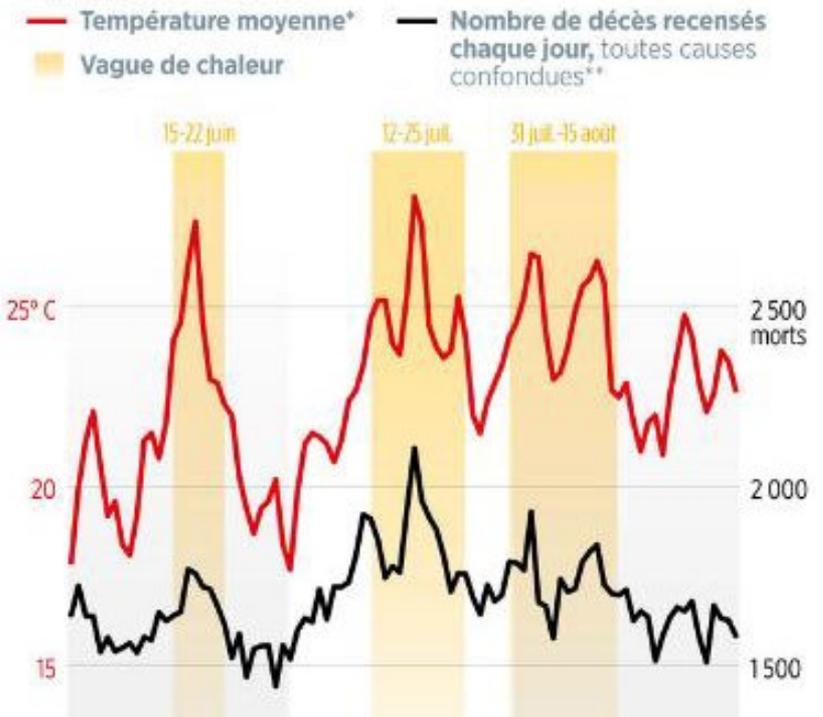
2. L'ADAPTATION DES VILLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'actualité a souligné la mortalité accrue liée aux grandes vagues de chaleur que connaît désormais l'Europe pendant la période estivale.

Afin de prendre en compte cet enjeu, la CRC Grand Est a conduit en 2024 une enquête relative à **l'adaptation des grandes villes à l'augmentation des températures**. Cette politique passe essentiellement par :

- La végétalisation des centres-villes ;
- La création de points d'eau (fontaines, miroirs d'eau) ;
- L'adaptation de l'urbanisme.

Corrélation entre température moyenne et mortalité cet été





Deux constats majeurs ressortent des travaux de la CRC Grand Est :

- ❑ **les stratégies d'adaptation actuellement menées par les grandes villes ne répondent que partiellement aux enjeux du changement climatique ;** en particulier, la végétalisation est systématiquement privilégiée alors qu'elle ne suffit pas à répondre à tous les enjeux ;
- ❑ **Les coûts prévisionnels de ces stratégies sont mal connus et anticipés ;**





Les recommandations :

- ❑ Diversifier les mesures d'adaptation des villes au changement climatique ;
- ❑ Améliorer la coordination des politiques entre les différents niveaux de collectivités
- ❑ Le choix d'ici :
Christophe Strassel,
président de la
chambre régionale des
comptes du Grand Est -
YouTube





3. L'ASSURABILITÉ DES NOUVEAUX RISQUES, UN ENJEU DE GESTION POUR LES COLLECTIVITÉS





La CRC Bourgogne-Franche-Comté a publié, fin 2024, un **audit flash** sur **l'assurabilité des collectivités territoriales** de sa région (2022-2023).

Les collectivités souscrivent des contrats d'assurance pour couvrir les risques auxquels elles s'exposent dans la gestion de leurs compétences :

- Risques environnementaux : inondation, incendies, sécheresse...
- Risques sociaux : augmentation des événements sociaux violents

Les constats :

- Fragilisés par la crise sanitaire et la multiplication des sinistres climatiques, ainsi qu'à des événements sociaux violents, les assureurs ont rééquilibré leurs comptes par une hausse de leurs tarifs;
- Une culture de prévention et de gestion des risques insuffisante au sein des collectivités et un cadre juridique et technique des contrats d'assurance pas toujours bien connue ;
- De plus en plus de communes renoncent à s'assurer ou ne trouvent plus d'assureur pour faire face aux nouveaux risques



Les recommandations :

- Mieux prévenir les risques
- Allouer des moyens suffisants aux dépenses d'assurance
- Progresser dans la connaissance du patrimoine et des risques associés

Établissement Public Territorial du Bassin de la Meuse

EPAMA
EPTB Meuse

**PROGRAMME D' ACTIONS DE
PRÉVENTION DES INONDATIONS
PAPI Meuse 3 – 2025/2030**

CONSULTATION DU PUBLIC
Du 8 mars au 12 avril 2024

**Votre avis nous intéresse !
Prenez part à l'élaboration du PAPI Meuse 3**

L'équipe de l'EPTB Meuse vous remercie pour votre implication

Conception : EPAMA EPTB Meuse, février 2024, crédits photos : EPAMA EPTB Meuse



DES MÉTHODES DE CONTRÔLE À ADAPTER AUX NOUVEAUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX



La nature des risques environnementaux et sociaux auxquels font face les politiques publiques implique la mise en place de nouvelles méthodes de travail dans les institutions de contrôle :

- ❑ **La mobilisation de compétences scientifiques** : pour son contrôle sur l'adaptation des villes au changement climatique, la CRC Grand Est a eu recours à l'embauche d'un climatologue ; par ailleurs, un conseil scientifique permanent auprès de la CRC a été créé afin de se doter d'une expertise aussi large que possible sur les principaux enjeux actuels (santé publique, climat, numérique...);
- ❑ **Une programmation prenant mieux en compte ces nouvelles problématiques** : depuis 2023, la CRC Grand Est a choisi de programmer chaque année un contrôle ciblé sur la thématique du changement climatique ; de son côté, la Cour des comptes s'est vue confier par le législateur la mission d'évaluer chaque année la mise en œuvre des mesures de la loi Climat et résilience.
- ❑ **Une communication adaptée** : le 16 septembre dernier, Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes, a publié le premier *rapport annuel sur la transition écologique*.

